

1, rue des Ecoles
78200 PERDREAUVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2024

Etaient présents Messieurs Pascal POYER, Serge SEGISMONT, Michel VASLOT, Christian ASPAS, Grégory BERNARD, Arnaud LEPOIL et Bruno VILLERS

Pouvoirs : Dominique GUILLOT à Pascal POYER, Nathalie VUILLOT à Michel VASLOT

Excusés : Monsieur Dominique GUILLOT et Madame Nathalie VUILLOT.

Absents : Mesdames Myriam HEIMBURGER et Alexandra LEDUCQ, Monsieur Gérard HA.

Date de convocation : 15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 mars à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Pascal POYER, Le Maire.

Le Procès-Verbal de la séance du 15 janvier 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Le Maire informe l'assemblée du retrait de la délibération portant sur le Vote des taux de la fiscalité directe car les éléments nécessaires pour délibérer n'ont pas été reçus.

N°	DELIBERATIONS	VOTE
2024-03	DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2023	UNANIMITE
2024-04	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024	UNANIMITE
2024-05	CRÉATION D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)	UNANIMITE
2024-06	CRÉATION D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)	UNANIMITE
2024-07	FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES PAR LA COMMUNE	UNANIMITE
2024-08	MOTION DE SOUTIEN AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES	UNANIMITE
2024-09	DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE	UNANIMITE
2024-10	PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2023 DE LA COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	UNANIMITE

Affiché le 25 mars 2024